



Mairie de VILLERUPT

Numéro de déclaration :  
N°0540582CL000121-21-J01 - N°0540582CL000121-21-A01

<b>Siège social :</b> Mairie de Villerupt 5, avenue Albert Lebrun 54 190 VILLERUPT Tél. : 03.82.89.33.11	<b>Secrétariat :</b> Espace Jeunesse 1, rue Henri-Wallon 54 190 VILLERUPT Tél. : 03.82.89.94.13	<b>Accueil :</b> Espace Jeunesse 1, rue Henri-Wallon 54 190 VILLERUPT Tél. : 06.37.62.79.06
--	---	---

[extrascolaire.villerupt@gmail.com](mailto:extrascolaire.villerupt@gmail.com)

Responsable légal : Monsieur SPIZAK Pierrick, Maire de Villerupt

## PROJET PEDAGOGIQUE

**Accueil Collectif de Mineurs - Accueil de Loisirs Sans Hébergement**  
**Ville de VILLERUPT**  
**Été 2022**  
**(Du 11/07/22 au 26/08/22)**

## « LES ENQUETES EXTRAORDINAIRES »



**Directeur du centre :**  
Monsieur Menouar KHACEF  
Adjoint d'animation principal 2ème classe, BAFA, BAFD.  
☎ : 06.37.62.79.06

## SOMMAIRE

CONTEXTE DU PROJET PEDAGOGIQUE .....	3
<i>PRESENTATION DU SECTEUR LOISIRS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE DE LA VILLE DE VILLERUPT</i> .....	3
Finalités politiques d'éducation populaire pour la jeunesse.....	3
L'ACCUEIL DE LOISIRS A L'ESPACE JEUNESSE HENRI WALLON .....	3
RELATIONS AVEC LE PROJET EDUCATIF DE LA MAIRIE .....	4
FINALITES ET OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE.....	6
FINALITES DU PROJET PEDAGOGIQUE : .....	6
OBJECTIFS OPERATIONNELS DU PROJET PEDAGOGIQUE : .....	6
MOYENS SPECIFIQUES .....	7
PRINCIPES ET METHODOLOGIE DU DISPOSITIF D'ANIMATION.....	7
LES ECHANGES CITOYENS AVEC LE CLUB ADO DE VILLERUPT.....	8
COMPOSITION ET ROLE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE .....	9
Critères de recrutement de l'équipe .....	9
Composition de l'équipe pédagogique :.....	9
Composition de l'équipe de maintenance de l'hygiène, d'entretien des locaux et des services repas.....	10
Rôles différenciés et articulés des membres de l'équipe pédagogique .....	10
Le directeur .....	10
<i>La gestion</i> .....	10
<i>La répartition des tâches des référents animateurs</i> :.....	11
<i>La relation avec l'organisme organisateur</i> : .....	11
<i>Les relations avec « service enfance » de la mairie de Villerupt</i> .....	12
<i>La supervision de l'équipe pédagogique élargie (personnel d'animation et équipe de service)</i> : .....	12
<i>La menée de la pédagogie et la dynamique d'équipe</i> :.....	12
<i>La relation aux parents</i> : .....	14
L'ORGANISATION DU SEJOUR.....	15
Cahier des charges du projet d'animation .....	15
Thème général choisi et indications au projet d'animation .....	15
<i>L'organisation de la journée</i> : .....	18
Pour l'accueil.....	18
Lors de l'activité.....	19
Lors des repas .....	19
Lors du temps calme : .....	19
Lors du goûter : .....	19
A la fin d'après midi : .....	20
BUDGET PREVISIONNEL INTERVENANTS, SORTIES .....	20
BUDGET PREVISIONNEL TRANSPORTS .....	21
RAPPEL SUR LA MENE DE LA SECURITE AU QUOTIDIEN .....	22
RAPPEL DES NORMES D'ENCADREMENT .....	22
RAPPEL DES MODALITES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SECURITE DANS LES ACTIVITES	22

## CONTEXTE DU PROJET PEDAGOGIQUE

### **PRESENTATION DU SECTEUR LOISIRS DU SERVICE ENFANCE/ENSEIGNEMENT DU POLE VIE DE LA CITE DE LA VILLE DE VILLERUPT**

La Municipalité de Villerupt a en charge l'organisation et la gestion de ses centres de loisirs. L'Espace Jeunesse a été créé en 2016 afin de centraliser toutes les activités jeunesse au sein de la même structure, de l'inscription à l'accueil des enfants.

### **Finalités politiques d'éducation populaire pour la jeunesse**

L'objectif d'éducation populaire du service est de mettre en œuvre à la jeunesse de Villerupt une médiation éducative par l'animation d'accès à la citoyenneté, d'expression créative, de gestion de leurs temps de loisirs.

Le second objectif d'éducation populaire est de permettre à l'espace de loisirs d'être au cœur du réseau d'association en direction de la jeunesse dont la municipalité est porteuse de cohésions sociales pour la population. Ainsi, l'objectif d'éducation est que l'espace jeunesse soit l'outil d'éveil aux inclusions de la jeunesse à leurs associations d'activités sportives, culturelles et sociales tout au long de l'année scolaire.

### **L'ACCUEIL DE LOISIRS A L'ESPACE JEUNESSE DE VILLERUPT**

Cet accueil de loisirs s'adresse en priorité aux écoliers Villeruptiens, et aussi aux enfants des communes voisines.

Il est situé à Cantebonne, dans la partie haute de Villerupt, dans les locaux de l'Espace Jeunesse qui dispose d'espaces verts, d'une cour extérieure, dont 96 m<sup>2</sup> seront aménagés avant le début des vacances d'une aire de jeux « La Reine des Abeilles et la cité des Fourmies » pour les 3 – 11 ans, et d'un préau avec toilettes (filles et garçons séparés). Il est adapté à l'accueil des enfants de 3 à 11 ans en juillet et en août, car de nombreuses salles d'activités sont aménagées en fonction de leurs besoins. Le centre de loisirs de l'Espace Jeunesse est composé à l'étage d'un bureau d'accueil pour les inscriptions, d'un bureau pour la direction et l'équipe d'animation ainsi que d'un espace parents, celui-ci afin de favoriser les relations parents/équipe pédagogique et parents/parents, à côté de ce bureau se trouve la salle dédiée au groupe des grands (10/12 ans) d'une superficie de 80 m<sup>2</sup>, au niveau inférieur en plus de la salle matériels nous découvrons l'espace consacré aux tous petits (3/5 ans) composé d'une salle d'activité de 60 m<sup>2</sup> et d'une salle de sieste équipé de petits lits d'une superficie de 48 m<sup>2</sup>, en face nous trouvons le réfectoire qui sera partagée en deux : l'environnement du groupe des moyens (6/9 ans) d'une surface de 84 m<sup>2</sup> et d'une cuisine équipée de 28 m<sup>2</sup> répondant aux normes d'hygiène et de sécurité, elle servira à tous les groupes pour la réalisation d'ateliers cuisines pendant les vacances. Le bâtiment est équipé de toilettes réservées exclusivement aux filles et d'autres aux garçons, ainsi que d'une toilette pour personne à mobilité réduite.

Durant le temps de midi, les enfants se restaureront à la cantine du Collège Theodore MONOD, mis à disposition par le Conseil Départementale par conventionnement tripartite, distant de moins d'un kilomètre. Les enfants, accompagnés de leurs animateurs, s'y rendront en pédibus. En cas de mauvais temps, l'acheminement se fera en minibus pour tout le monde.

De plus, le centre se trouve à proximité des bois, du parcours de santé, des salles de sports, de la piscine municipale et du stade de foot ce qui nous donnent un vaste choix de lieux d'activités.

#### **RELATIONS AVEC LE PROJET EDUCATIF DE LA MAIRIE :**

Le Maire ou la personne mandatée par le bureau municipal invite la direction à proposer le projet pédagogique élaboré par l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'ALSH. L'évaluation du prévisionnel et son ajustement s'effectuent en rapport aux critères du projet municipal et éducatif de la ville et du respect du règlement intérieur du centre. Un prévisionnel financier ajusté aux possibilités financières de la municipalité sera proposé pour la mise en œuvre de l'ALSH.

La direction rencontrera également le bureau municipal ou l'un de ses représentants pour l'évaluation finale de la mise en œuvre de l'ALSH.

Pour l'ALSH les objectifs d'éducation retenus pour le projet pédagogique sont les suivants :

- Eduquer à la compréhension des limites de ses choix et des avis des autres
- Eduquer à un dialogue et à une attitude respectueuse de l'intimité de chacun
- Eduquer la régulation de soi et à la conscience réflexive de soi
- Eduquer au respect citoyen de la nature, du matériel, des lieux de vie communautaire et individuelle
- Eduquer l'expérience de la liberté d'expression et de l'écoute de l'autre
- Eduquer à l'amélioration de son autonomie de vie quotidienne et de son hygiène corporelle
- Eduquer à améliorer l'étendue de ses connaissances expressives et créatives et de son milieu culturel habituel ou nouveau.
- Eduquer sa nature ludique
- Eduquer à la coopération lors des rencontres de personnes différentes sur le plan culturel et culturel.
- Eduquer à l'éveil de la curiosité d'exploration motrice ou de son environnement et aux échanges des connaissances
- Eduquer au respect de ses aînés et au respect du handicap des autres
- Eduquer à la responsabilité de ses devoirs et de ses droits de citoyen

Pour la formation des animateurs stagiaires les objectifs retenus d'éducation pour le projet pédagogiques sont les suivants :

L'action éducative de formation engage ses apprenants dans :

- L'Organisation et la mise en œuvre des activités de loisirs où la conscience de la qualité relationnelle avec l'enfant ou un groupe d'enfants est le cœur du dispositif de la menée de l'animation.
- L'Adaptation de la menée en fonction des intérêts de développement psycho-socio-culturel de l'enfant
- L'Obligation de résultat dans l'organisation d'un environnement respectant l'intégrité physique, mentale et psychologique de l'enfant.
- Le Respect de l'environnement culturel
- Le Respect de la laïcité

- La Conscience de la responsabilité civile et pénale et des droits des enfants

La Mairie met en œuvre une démarche d'information et de contrôle régulière qui permet de tenir au courant du déroulement du séjour l'Adjoint à l'Enseignement et à l'Enfance ou la personne du bureau mandatée lorsque ce dernier est absent.

Madame SPILERS Audrey, adjointe à l'Enseignement et à l'Enfance est joignable par téléphone au 07 70 28 04 44.

Par mail : [enseignement@mairie-villerupt.fr](mailto:enseignement@mairie-villerupt.fr)

## FINALITES ET OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE

### FINALITES DU PROJET PEDAGOGIQUE :

- Mettre en œuvre le projet éducatif de la Ville
- Organiser des différents moments de la journée en fonction du projet pédagogique et des projets d'animation,
- Aménager les espaces en fonction des besoins de repères, des besoins de sécurité et d'hygiène quotidienne des enfants,
- Travailler en groupes d'enfants en fonction des intérêts sociaux différents selon l'âge,
- Permettre à l'équipe de conceptualiser, mettre en œuvre des projets d'animation et d'évaluer son action pendant et après le séjour en fonction du projet pédagogique.
- Vérifier la spécificité des moyens humains et matériels en fonction des projets d'animation.
- Favoriser l'expression créative de soi et du groupe d'enfants
- Mettre en œuvre un partenariat de qualité avec les associations de Villerupt sur les ALSH grandes vacances scolaires.

### OBJECTIFS OPERATIONNELS DU PROJET PEDAGOGIQUE :

- **Mettre en œuvre un projet d'animation commun**
- Permettre aux enfants de s'approprier un nouvel espace de loisirs
- Permettre aux enfants de se détendre, de se sentir en sécurité
- Permettre aux enfants d'exprimer leur curiosité et leur créativité
- Développer leur esprit d'initiative et leur désir d'autonomie sociale
- Socialiser leur esprit de compétition au service de l'intérêt commun
- Soutenir le respect de la nature et de l'environnement
- Favoriser l'apprentissage à la menée d'activité d'animation
- Soutenir la réflexion et la pensée d'une équipe face aux exigences et contraintes relationnelles d'avec l'enfant ou un groupe d'enfants
- Sensibiliser à la sécurité pour tous

## MOYENS SPECIFIQUES

### PRINCIPES ET METHODOLOGIE DU DISPOSITIF D'ANIMATION

L'obligation de résultats concerne :

- Le maintien de l'intégrité physique et mental de l'enfant au regard des relations quotidiennes d'avec leur environnement
- La satisfaction des besoins de dépendances et de suppléance dans le cadre de l'apprentissage à la vie quotidienne et à l'autonomie sociale
- Le respect des règles de sécurité pour soi et les autres
- Le respect des règles d'hygiène pour soi et son environnement habité
- Le respect du rythme d'activité et de repos des enfants
- Le maintien d'une relation de confiance réciproque avec l'enfant et un groupe d'enfants

Le projet pédagogique s'appuie sur un dispositif d'activités d'animation où l'enfant évolue dans un environnement choisi dont l'équipe pédagogique espère qu'il respectera les règles ainsi élaborées par une relation de confiance d'avec les adultes. Le dispositif d'activités d'animation prendra en compte les difficultés d'autonomie sociale due à l'âge de l'enfant en dépendance à son environnement, il répond aux besoins de chacun dans tous les domaines de son activité personnelle.

L'enfant est dans un groupe de collatéraux de même âges. Dans ce groupe, il choisira les activités où il pourra expérimenter son désir de créativité personnelle au profit d'un collectif. Son imaginaire sera mis à contribution pour rendre des activités récréatives et créatives et/ou d'expérimentation de ses capacités corporelles et intellectuelles de sa dimension symbolique et affective.

Dans un premier temps d'exploration de soi avec les autres, progressivement chaque enfant trouvera le loisir d'exprimer sa personnalité tout en s'identifiant les uns aux autres pour créer des souvenirs de vacances, de détente, de coopération mutuelle.

L'animateur sera donc un médiateur de régulation de ses personnalités parfois turbulentes qui voudront certainement prendre souvent le pas les uns sur les autres et surtout de satisfaire des plaisirs immédiats. L'expression personnelle mise en avant sera donc au profit de tout le monde dans un rapport à l'adulte juste, suffisamment empathique et adaptés aux dimensions relationnelles parfois conflictuelles pour soi et avec les autres.

Il effectuera des propositions de création personnelle, suggéra les dimensions imaginaires pour faire de la relation à l'enfant une commune participation réciproque de coopération et d'attention conjointe.

Outre cette animation personnelle envers l'enfant, l'esprit d'équipe sera mis à l'épreuve dans des enjeux de groupe : chaque activité sera un morceau d'un puzzle d'expression créative groupal qui trouvera sa pleine dimension collective en fin de semaine ; ainsi l'animateur en équipe devra se creuser la tête pour proposer avec la

parole de l'enfant, la participation à des activités qui devront se rejoindre tôt ou tard à l'expression d'un groupe créatif en fin de semaine.

C'est donc un enjeu majeur, une coparticipation à l'échelle des enfants et des adultes qui fera d'une animation de petit groupe une animation en grand groupe de collatéraux. Les animateurs se trouvent donc au départ devant une page blanche, à eux avec les enfants de trouver l'histoire commune qui fédérera leur enthousiasme et les vicissitudes à vivre ensemble.

## **LES ECHANGES CITOYENS AVEC LE CLUB ADOS DE VILLERUPT**

Le Club Ados réinvente l'animation en partageant leur espace de loisirs. Notre objectif général est de créer des passerelles pérennes de loisirs entre des adolescents et des enfants en situation d'animation.

Le club ados permet à ces derniers d'expérimenter leur désir d'autonomie et d'auto-détermination dans la relation avec leurs animateurs référents. Ainsi ils développent des activités de loisirs citoyens qu'ils contractualisent aux grés des prémisses à la responsabilité des adultes.

Cette posture peut être expérimentée dans des projets d'animation des enfants du groupe d'âge 10-12 ans. L'identité sociale étant plus investie, ils peuvent expérimenter avec des adolescents des loisirs où le sens de la responsabilité est copartagé.

Les objectifs sont donc ceux de la coéducation :

- Permettre aux adolescents d'engager un projet d'animation avec un groupe d'enfants
- Permettre aux enfants de s'identifier à la posture responsable dans la relation avec des adolescents
- Adapter ses désirs d'adolescents à ceux des enfants dont ils doivent convaincre à une activité d'animation.
- Comprendre que l'échange c'est obtenir de l'autre mais également abandonner partiellement ses désirs immédiats infantiles ou d'adolescents.

Les objectifs opérationnels :

Envers les enfants :

- Former les adolescents au projet d'animation
- Former les adolescents à une relation pacifiée et à l'écoute de l'autre
- Permettre aux enfants de savoir négocier une activité spécifique et imaginée.

Envers les animateurs :

- Mettre en œuvre un plan d'action d'animation pour finaliser un projet d'animation
- Médiatiser une dynamique de co-création dans les groupes de travail avec les enfants.



## COMPOSITION ET ROLE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

### Critères de recrutement de l'équipe

Dans le but de constituer une équipe cohérente avec le projet pédagogique, nous avons retenu nos animateurs selon les critères suivants :

- Animateurs permanents travaillant au centre toute l'année
- Expérience dans l'animation
- Diplômes
- Âge
- Motivation
- Apport de nouvelles idées au centre
- Consultation de la liste de candidatures
- Jeunes repérés au club ados ayant passé leur stage de base BAFA

Une réunion d'avant-centre est programmée pour le **vendredi 08 juillet**. Il sera question de faire un point sur le projet pédagogique, sur la réglementation, expliquer les règles internes liées au fonctionnement du centre et un temps sera consacré à la finalisation des plannings d'activités.

### Composition de l'équipe pédagogique :

#### **JUILLET**

##### Direction :

- Menouar KHACEF, directeur BAFD – AFPS (du 11 au 29/07)
- Zachary HAMCHAOUI, directeur adjoint/animateur BAFA (du 11 au 29/07)

##### Animateurs :

- PACINO Morgane, BAFA, CAP Petite Enfance (du 11 au 26/07)
- HAMADOU Sadia, BAFA, CAP Petite Enfance (du 11 au 29/07)
- PACINO Lauren, sans formation (du 11 au 29/07)
- HAMCHAOUI Amina, BAFA (du 27 au 29/07)
- MANCIONE Gladys, BAFA stagiaire (du 11 au 29/07)
- LEHMANN Maëva, BAFA (du 11 au 29/07)
- BALZI Cynthia, stagiaire BAFA (du 11 au 29/07)

#### **AOÛT**

##### Direction :

- Menouar KHACEF, directeur BAFD – AFPS (du 1<sup>er</sup> au 26/08)
- Zachary HAMCHAOUI, directeur adjoint/animateur BAFA (1<sup>er</sup> au 26/08)

##### Animateurs :

- HAMADOU Sadia, BAFA, CAP Petite Enfance (du 1<sup>er</sup> au 26/08)
- HAMCHAOUI Amina, BAFA (du 1<sup>er</sup> au 10/08)
- MANCIONE Gladys, BAFA stagiaire (du 1<sup>er</sup> au 05/08)
- BALZI Cynthia, stagiaire BAFA (du 1<sup>er</sup> au 26/08)
- RABEHIE FISSA Djibril, sans formation (du 1<sup>er</sup> au 12/08)
- AMARE Gaëlle, BAFA (du 1<sup>er</sup> au 26/08)
- DOS SANTOS Madje, BAFA (du 08 au 26/08)

## **Composition de l'équipe de maintenance de l'hygiène, d'entretien des locaux et des services repas.**

Deux agents de service :

**Juillet / Août :**

- STEPHAN Luxita
- 

## **Rôles différenciés et articulés des membres de l'équipe pédagogique**

Nous voulons créer une cohésion entre l'équipe d'animation, le personnel de service et les enfants, ainsi l'enfant évoluera dans un environnement en toute sécurité.

### **Le directeur**

Mon rôle de directeur m'amène à intervenir dans différents champs d'intervention complémentaires les uns aux autres, celui de :

- La gestion,
- La répartition des tâches des référents animateurs,
- La relation avec l'organisme organisateur,
- La relation avec l'employeur,
- La supervision avec l'équipe pédagogique élargie,
- La menée de la pédagogie et la dynamique d'équipe,
- La relation aux parents

### **La gestion**

- Suivis de la mise en conformité de l'état des lieux
- De la télé déclaration auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de Meurthe-et-Moselle (SDJES 54)
- De la relation avec la presse locale
- Du séjour :
  - Par le biais de la programmation
  - Par l'élaboration du projet pédagogiques et sa menée quotidienne,
- Des documents administratifs :
  - Conformité des assurances : locaux, voitures, activités
  - Conformité des documents administratifs des encadrant :
    - CV, lettre de motivation
    - Document de formation : BAFD, BAFA, CAP Petite Enfance...
    - Contrat de travail,
  - Du respect du règlement intérieur du centre
  - Fiches d'inscription,
  - Fiches sanitaires de liaison,
  - Autorisations parentales des mineurs,
  - Listing journalier des enfants,

- Financières :
  - Construction du prévisionnel,
  - Outil de suivi et respect du budget :
    - Repas
    - Activités
    - Matériel pédagogique
    - Fournitures
    - Transport
- Dispositif d'évaluation

### **La répartition des tâches des référents animateurs :**

Chaque animateur sera référent de certaines tâches :

- Un chef de convoi par bus pour les sorties de découverte :
  - Liste d'embarquement (dont un double restera en possession de la direction)
  - Pointage des enfants (à la montée et la descente du bus)
  - Rappels des consignes de sécurité (ne jamais dépasser la capacité du bus, attacher les ceintures de sécurité, veiller à la tranquillité du chauffeur...)
  - Lors de chaque arrêt compter et recompter les enfants
  - S'assurer que rien n'a été oublié dans le bus
- Une personne référente de la salle de matériels
  - Faire l'inventaire
  - Faire les demandes de matériels pédagogiques de l'équipe
- Une personne référente de l'hygiène quotidienne de l'enfant et du centre de loisirs
  - Vérifier les besoins de savons ou d'antiseptiques et le rangement du matériel de soins pour chaque enfant
  - Vérifier l'état de propreté des toilettes et réfectoire et salle commune de détente et d'activité
- Un assistant sanitaire responsable des petits soins médicaux et des spécificités des soins d'urgence et des régimes alimentaires, allergie etc. et de l'état d'hygiène et de rangement de l'infirmerie.
  - Tenir compte des informations, données par le directeur, liées aux fiches sanitaires
  - Faire le point avec l'équipe des surveillances alimentaires et des précautions de soin possibles au décours du séjour
  - Intervenir en cas de soins d'urgence dans les limites de leurs compétences et au regard de la législation en la matière.
  - Effectuer les rangements d'usage à l'infirmerie et faire respecter l'hygiène de l'endroit.

### **La relation avec l'organisme organisateur :**

La relation avec l'organisateur dépend de mon statut d'agent territorial d'animation. Soit directement avec l'Adjointe à l'Enfance, la Jeunesse et l'Enseignement, Madame

SPIILERS Audrey soit avec mon chef de service. Je les informe des demandes qui relèvent directement de leur responsabilité : notamment en ce qui concerne mes choix de recrutement, les modalités du contrat de travail, les dépenses qui me paraissent importantes.

Je suis également invité après le centre à faire une évaluation : des points positifs, des difficultés, des propositions pour améliorer la qualité du centre pour l'année prochaine. Tout ceci concourt à évoluer, s'améliorer et surtout cette relation est faite de respect mutuel dans l'autonomie pédagogique et la délégation de responsabilité qu'impose la menée d'un ACM par le SDJES 54.

### **Les relations avec le « service enfance » de la mairie de Villerupt :**

Ces relations sont effectuées au décours des difficultés qui peuvent se présenter.

Les parents effectuent l'inscription de leur enfant directement auprès des assistantes du service, ils remplissent la fiche d'inscription ainsi que la fiche sanitaire de liaison, ces fiches nous sont ensuite transmises pour classement au sein du centre de loisirs.

Le contrôle de mon activité au centre s'effectue par le chef de service. J'ai cependant pleine autonomie sur le plan pédagogique.

Les contrats de travail sont gérés par la Mairie.

### **La supervision de l'équipe pédagogique élargie (personnel d'animation et équipe de service) :**

- Définir et répartir les tâches du personnel d'animation et de service
- Gérer et dépasser les éventuels conflits entre les animateurs, le service, les enfants....
- Sécuriser l'ensemble des acteurs du centre
- Veiller au bon déroulement de la vie en collectivité (hygiène des personnes et des bâtiments)
- Mettre en œuvre un dispositif de formation des stagiaires animateurs

### **La menée de la pédagogie et la dynamique d'équipe :**

La pédagogie s'appuie sur l'ensemble des connaissances procédurales et déclaratives que constitue le projet. Ces connaissances sont également issues de mon expérience pratique dans la menée de la direction d'une équipe d'animation.

Mon rôle consiste donc à transmettre cette connaissance à l'ensemble de l'équipe pour que l'enfant se trouve immergé dans des expériences d'animation qui lui permettent de construire une personnalité autonome, libre où la confiance en un environnement fait de coopération, d'attention et d'humanité soit l'objet de toute notre attention.

Le directeur crée dans cette transmission le lien entre les animateurs, le personnel d'entretien et de cuisine, les familles, les intervenants extérieurs, afin de créer une cohésion sociale et surtout se positionne parfois en médiateur et non pas simplement comme une personne détenteur d'une autorité.

Plusieurs activités concourent à effectuer la pédagogie du centre :

- Dans l'animation une réunion une fois par semaine lors de la préparation des activités pour :
  - Préparer les activités de la semaine
  - Suivre les projets en cours
  - Faire le bilan de la semaine
  - Régler les problèmes de la vie quotidienne
  - Effectuer un planning de la semaine suivante
- Dans l'organisation de moments où la parole est plus libre, (ces moments seront instaurés à la fin de la journée au centre) pour :
  - Renforcer la cohésion de l'équipe,
  - Finir plus amplement la préparation des activités, des grands jeux
  - Aborder des thèmes que nous n'aurions éventuellement pas le temps de voir durant la journée.
- Dans la menée d'un dispositif de formation permanent de l'équipe sur le plan de :
  - L'évaluation. Elle nécessite la clarification ainsi que l'énonciation d'un processus qui comportera trois étapes :
    - En début de séjour :
      - Un entretien individuel avec les animateurs stagiaires me permet :
        - De déterminer leurs connaissances, les points forts et les points faibles notamment en ce qui concerne :
          - Connaître les règles essentielles de sécurité et d'hygiène,
          - Connaître les bases de la réglementation,
          - Mener des activités adaptées aux enfants,
          - Participer aux activités,
          - S'exprimer et être actif en réunion,
          - Travailler en équipe (en petit et grand groupe),
          - Élaborer un projet d'animation et l'évaluer,
          - Savoir respecter les autres,
          - Être relationnel.
    - Pendant le séjour :
      - Je m'entretiendrai régulièrement avec le stagiaire afin de faire un point sur ses activités, sa place dans le centre et l'encourager dans son évolution.

- En milieu de séjour :
  - Un entretien avec l'animateur stagiaire me permettra de :
    - Mesurer son évolution,
    - De faire un rappel sur les critères énoncé au début du centre.
- A la fin de séjour :
  - L'évaluation se fera individuellement. Nous ferons ainsi un bilan de son stage suivi de l'avis favorable ou non du stage, en m'appuyant sur les critères stipulés en début de centre, et j'expliquerai à l'animateur ce qui a motivé ma décision. Je lui apporterai aussi des conseils ou tout autre renseignement pour la suite de sa formation.
- Dans l'exigence de la pratique d'animation notamment :
  - Ils doivent détenir un certain nombre de connaissances (formation, BAFA ; expériences...) qui vont leur servir de points de repère.
  - Ils doivent être capable de déceler les besoins des enfants, leurs envies, leurs difficultés...
  - Ils doivent également entretenir et développer l'imaginaire en trouvant des histoires, des jeux, en aménageant l'espace...
  - Ils doivent proposer deux ou trois activités à l'enfant, afin que chacun trouve sa place et soit acteur de ses loisirs.
  - Ils doivent constituer un repère pour les enfants, surtout chez les petits. Cela leur permet de prendre confiance et de s'approprier l'espace, c'est pourquoi chaque groupe aura ses animateurs référents.
  - Les animateurs, qui travaillent avec les grands, doivent leur permettre de s'investir dans la notion de projet ayant un but commun entre les enfants, qu'ils soient initiés par les animateurs ou par les enfants. Cela favorise la prise d'initiative, d'où l'importance des temps de parole au sein des groupes. Ainsi, on développe la notion de citoyenneté et le respect de soi et des autres.

### **La relation aux parents :**

- Information avant le séjour et pendant le séjour sur :
  - Le fonctionnement du centre,
  - Le règlement intérieur
  - Les activités,
  - Les projets en cours et à venir au travers les plannings hebdomadaires,
  - Les menus
- L'invitation à des moments forts comme les spectacles pour
  - Privilégier notre sens de l'accueil dans des moments intimes
  - Parler de leur enfant au centre

## **L'ORGANISATION DU SEJOUR**

Le centre de loisirs est habilité à accueillir 54 enfants répartis comme suit :

- Le groupe des moins de 6 ans (3-5 ans)
- Le groupe des plus de 6 ans allotit de la manière suivante :
  - 6 - 8 ans
  - 9 - 12 ans

### **Cahier des charges du projet d'animation :**

L'organisation du séjour s'effectue selon un cahier des charges stricte et lisible pour la construction et la mise en œuvre du projet d'animation spécifique et cohérent à un thème général créatif par session.

Le thème général créatif permet d'insuffler des animations où l'imaginaire évoqué sollicite la créativité ludique de l'enfant en relation avec la créativité de l'animateur.

Le thème général créatif doit trouver son issue lors de l'invitation des parents à une fête générale de fin de session.

Il est l'agencement d'une activité phare hebdomadaire. Chaque activité phare par semaine correspond à une partie de la fête de fin de session.

L'activité phare de la semaine tend également à la somme des parties des activités d'animation quotidiennes de la semaine.

Ainsi cette organisation correspond à une relation d'inclusion cohérente entre les activités proposées par les animateurs par session.

### **Thème général choisi et indications au projet d'animation :**

**La Ville de Villerupt** organise son **ALSH d'été du lundi 11 juillet au vendredi 26 août 2022** (fermeture le jeudi 14 juillet et le lundi 15 août). Cet accueil de loisirs a pour thème « **Les enquêtes extraordinaires** ».

Les enfants sont conviés à faire des enquêtes basées sur leur esprit de déduction d'énigme prenant appui sur des thèmes liés à la découverte de l'histoire de la ville de Villerupt, des recherches sur des informations autour de la culture et des arts musicaux (à l'Arche par exemple) et sur des thèmes de la découverte de la nature avec production d'œuvre éphémère, (land'art)...

Ce thème a été choisi car il va permettre aux enfants d'effectuer un parcours d'enquêtes et de découvertes tout au long de l'ALSH. Enfin, le thème se rattache au monde extraordinaire de l'enfance.

De plus, l'ALSH continue son parcours culturel autour « **d'Esch 2022, Capitale Européenne de la Culture** » par le biais de différentes actions en lien avec l'évènement phare du territoire pour cette année.

**Un spectacle** viendra clore chaque mois de cet ALSH à savoir **le mercredi 27 juillet et le mercredi 24 août**.

Les activités quotidiennes en lien avec le thème « **Les enquêtes extraordinaires** » sont différenciées en fonction de l'âge des enfants (moins de 6 ans et plus de 6 ans) et sont adaptées au développement de l'enfant.

On retrouve ainsi **des activités manuelles** notamment autour des arts plastiques, **des activités culturelles** comme le théâtre ou la chanson et **de nombreuses interventions extérieures**.

Avec les beaux jours de l'été, **des grands jeux et des moments sportifs** à l'extérieur de l'Espace Jeunesse seront proposés.

Des ateliers sont organisés en partenariat avec **la bibliothèque de la Ville de Villerupt**. Les bibliothécaires proposeront une enquête policière autour de différents livres, ces ateliers se nomment « Le centre mène l'enquête à la bibliothèque ».

Les enfants se rendront à **la piscine municipale de la Ville de Villerupt** ainsi qu'à **une séance de cinéma** pendant cet ALSH.

Ils visiteront également **le nouveau tiers lieu de Villerupt « L'Arche »**. La découverte de « **L'Arche** » se fera par le biais **d'un jeu de piste** à l'intérieur du bâtiment afin de proposer une visite ludique et interactive de cet espace culturel.

Enfin, **deux sorties** sont planifiées pendant cette période. La première conduira les enfants **au parc Pokeyland le jeudi 28 juillet** et la deuxième **au parc Walygator le vendredi 19 août**.

**Des intervenants extérieurs** sont aussi appelés pour participer à cet accueil de loisirs.

- **Le comité départemental de Handball de Meurthe-Et-Moselle** proposera **une initiation au handball** pour les enfants de l'ALSH qui s'adressera aux plus grands comme aux plus petits.
- **Une intervention de football freestyle autour de Mouloud ALLAOUA, champion de France de la discipline**, est prévue **le mercredi 27 juillet 2022**. Ce dernier va proposer différentes animations aux enfants autour **du jonglage avec ballon de football**. Il effectuera également **une démonstration** lors du spectacle prévue ce même jour.
- **La compagnie « Extenses'Arts »**, participante à l'évènement « **Esch 2022** » viendra proposer **une initiation aux agrès de cirque** pour les enfants ainsi que **des démonstrations circassiennes** lors du spectacle du mois d'août.
- Différentes actions sont au programme avec **les habitants de la Résidence Séniors Stéphane HESSEL**. **Une initiation à la pétanque** et **un après-midi jeux de société** à la résidence ainsi qu'**un atelier cuisine** à l'Espace Jeunesse se dérouleront pendant cet ALSH d'été. Enfin, les résidents seront invités aux deux spectacles préparés par les enfants de l'ALSH.



L'ensemble des intervenants et partenaires sont les suivants :

ALSH été 2022	
INTERVENANTS et PARTENAIRES	PRESTATIONS
<p>"AUTOUR DE ESCH 2022"</p> <p><b>MOULOUD FREESTYLE FOOTBALL</b> (Atelier spectacle et initiation au freestyle foot)</p>	<p><b><u>Mercredi 27 juillet de 14h30 à 17h00.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs démonstrations de freestyle-foot par son champion de France et pionnier.</li> <li>• Échange autour du brésilienne avec différents licenciés</li> <li>• Dédicaces, signatures et prises de photos souvenirs avec les jeunes</li> <li>• Animation individuelle pour chaque enfant</li> <li>• 1 vs 1 petits ponts</li> <li>• Déambulation auprès du public</li> <li>• Initiation au freestyle football (2 x 45 minutes)</li> </ul> <p><b>Prestation réalisée lors du spectacle de fin de session de juillet.</b></p>
<p>"AUTOUR DE ESCH 2022"</p> <p><b>JIM DE LA CIE EXTENSES'ARTS</b> (Atelier d'initiation aux agrès de cirque)</p>	<p><b><u>1 journée complète (le mercredi 24 août)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstration par le circassien Jim</li> <li>• Atelier par groupes de 12 enfants (acrobatie, équilibre et jonglerie)</li> </ul> <p><b>Prestation réalisée lors du spectacle de fin de session d'août.</b></p>
<p><b>COMITE DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE DE HANDBALL</b></p>	<p><b><u>Lundi 18 juillet journée complète</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 séances handball dans une demi-journée (1 séance baby + 1 séance mini-hand)</li> <li>• 2 séances handball dans une demi-journée (1 séance hand à 4 + 1 séance ados)</li> </ul> <p>2 x 50€ (dont 50€ pris en charge par le Clubs Ados)</p>
<p><b>ASSOCIATION « 18' pas »</b></p>	<p><b><u>Dates à déterminer</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier de danse</li> </ul>
<p>"AUTOUR DE ESCH 2022" <b>L'ARCHE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Séance de cinéma (date à déterminer)</u></b> (Offert par le "Club des 6")</li> <li>• <b><u>+ Visite sous la forme d'un jeu de piste</u></b></li> </ul>
<p><b>BIBLIOTHECAIRE MUNICIPALE</b></p>	<p><b><u>Le centre mène l'enquête à la bibliothèque</u></b> Atelier d'enquête autour du livre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 fois au mois d'août pour les moins de 6 ans</li> <li>• 1 fois au mois de juillet et 1 fois au mois d'août pour les plus de 6 ans</li> </ul>
<p><b>RESIDENCE STEPHANE HESSEL</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiation à la pétanque à la résidence (juillet et août)</li> <li>• Après-midi jeux de société à la résidence (juillet et août)</li> <li>• Atelier cuisine à l'Espace Jeunesse (juillet et août)</li> <li>• Invitation au spectacle de fin de session (juillet et août)</li> </ul>
<p><b>Parc POKEYLAND</b></p>	<p>Le 28/07/2022 <a href="https://www.pokeyland.com/">https://www.pokeyland.com/</a></p>
<p><b>Parc WALYGATOR</b></p>	<p>Le 19/08/2022 <a href="https://www.walygatorparc.com/grandest/">https://www.walygatorparc.com/grandest/</a></p>

Notons également que :

- Le personnel de la bibliothèque municipale interviendra pour des activités autour du livre, au programme : les enquêtes seront faites autour du livre.
- Elodie Ciscato de l'association « 18 pas » interviendra pour créer des chorégraphies qui seront présentées lors des spectacles de fin de session.

### ***L'organisation de la journée :***

La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères.

#### Les horaires d'accueil sont les suivants :

Nous avons fait le choix de proposer plusieurs formules d'accueil afin de répondre au mieux aux besoins de notre population.

Accueil échelonné des enfants entre 8h à 9h et de 13h30 à 14h00

Départ échelonné des enfants entre 17h et 18h

Nous accueillons les enfants à la journée complète avec repas ou à la demi-journée sans repas.

#### Une journée type au centre :

<b>8h00 - 9h00</b>	Arrivée échelonnée des enfants / Temps libre
<b>9h00</b>	Rassemblement des enfants par groupe puis choix des activités parmi celles proposées
<b>9h00 - 11h30</b>	Activités
<b>11h30 - 11h45</b>	Rassemblement + Lavage des mains
<b>11h45</b>	Départ des enfants inscrits pour la matinée / Départ des enfants pour la cantine
<b>12h00 -13h00</b>	Repas
<b>13h00 - 13h30</b>	Retour au centre / Temps libre
<b>13h30 - 14h00</b>	Temps calme + arrivée des enfants inscrits à la demi-journée sans repas
<b>14h00</b>	Regroupement, choix des activités de l'après-midi
<b>14h00 - 16h00</b>	Activités
<b>16h00 - 16h45</b>	Lavage des mains / Temps calme / Goûter en commun
<b>16h45 - 18h30</b>	Activités temps libre / Départ échelonné de tous les enfants à partir de <b>17h00</b> .

### **Pour l'accueil**

C'est un moment essentiel.

Les enfants arrivent au centre à partir de 8h00 et sont pris en charge par les animateurs responsables de leur groupe ; ceux-ci sont disponibles et à l'écoute. Un endroit est attribué à chaque groupe pour l'accueil, afin de leur servir de point de repère.

Une fois l'appel fait, les enfants partent en activité, et se dirigent vers le lieu où elle va se dérouler avec leurs animateurs.

### **Lors de l'activité**

Le centre comporte plusieurs salles d'activités où les groupes se répartissent. Il est aussi possible de faire des jeux dans la cour, ou encore des activités sous le préau. L'activité dure jusqu'à environ 11h45 le matin et jusqu'à 16h l'après-midi.

### **Lors des repas**

Après l'activité, les enfants vont aux toilettes et se lavent les mains. L'animateur doit veiller à ce que cela soit fait, afin d'éviter le dérangement pendant le repas.

Le personnel de service met la table au préalable. Les enfants se rendent dans le réfectoire et s'installent par groupe, avec un animateur par table si cela est possible. L'animateur veille à ce que le repas se passe dans le calme, et à ce que les enfants goûtent à tout ce qui leur est proposé autant que possible.

Les enfants doivent participer au débarrassage des tables, afin de les faire participer à la vie en collectivité. La nourriture est de qualité, équilibrée et bien présentée.

Nous souhaitons également que le repas soit pris comme un moment d'éducation à la santé.

Les menus seront affichés à l'entrée du centre afin de tenir informer l'ensemble des participants.

Enfin, les demandes de pratiques religieuses et de PAI dans le domaine alimentaire n'auront que très peu d'incidence, puisque les menus seront établis pour convenir à chacun.

Les repas seront confectionnés par le traiteur ELIOR Restauration et livrés en liaison froide. Une convention est signée avec le prestataire.

### **Lors du temps calme :**

Après le repas et le goûter, il est proposé aux enfants un temps calme/temps libre, avant de reprendre une activité. Pour les petits est aménagée une salle de repos (pour les plus petits un temps de sieste est organisé), ainsi que pour les plus grands qui ont besoin de calme. Sinon, ils jouent dans le parc ou ont des activités calmes telles que lecture, perles ...

A la fin de ce temps calme, les animateurs reprennent leur groupe en main et mènent l'activité suivante.

### **Lors du goûter :**

Vers 16 heures, les animateurs mettent fin à l'activité et emmènent les enfants se laver les mains, avant de prendre le goûter. Ce sont les animateurs qui le préparent. (Ils peuvent être aidés par un ou plusieurs enfants.) Celui-ci peut se dérouler dans d'autres lieux, comme dans le parc ou à l'extérieur du centre. Ce moment doit être un moment de calme après une activité intense lors de l'après-midi.

## A la fin de l'après-midi :

Après le goûter, les animateurs proposent des activités calmes aux enfants, afin qu'ils soient détendus et reposés.

Avant de repartir du centre, les animateurs regroupent les enfants, les recomptent en veillant à ce qu'ils n'oublient pas d'affaires sur place. Ensuite, les enfants sont récupérés par les parents à partir de 17h00 et au plus tard à 18h30.

## BUDGET PREVISIONNEL INTERVENANTS, SORTIES

ALSH été 2022		
INTERVENANTS et PARTENAIRES	PRESTATIONS	MONTANT
"AUTOUR DE ESCH 2022"  MOULOUD FREESTYLE FOOTBALL (Atelier spectacle et initiation au freestyle foot)	<b><u>Mercredi 27 juillet de 14h30 à 17h00.</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs démonstrations de freestyle-foot par son champion de France et pionnier.</li> <li>• Echange autour du brésilienne avec différents licenciés</li> <li>• Dédicaces, signatures et prises de photos souvenirs avec les jeunes</li> <li>• Animation individuelle pour chaque enfant</li> <li>• 1 vs 1 petits ponts</li> <li>• Déambulation auprès du public</li> <li>• Initiation au freestyle football (2 x 45 minutes)</li> </ul> <b>Prestation réalisée lors du spectacle de fin de session de juillet.</b>	600,00 €
"AUTOUR DE ESCH 2022"  JIM DE LA CIE EXTENSES'ARTS (Atelier d'initiation aux agrès de cirque)	<b><u>1 journée complète (le mercredi 24 août)</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstration par le circassien Jim</li> <li>• Atelier par groupes de 12 enfants (acrobatie, équilibre et jonglerie)</li> </ul> <b>Prestation réalisée lors du spectacle de fin de session d'août.</b>	550,00 €
COMITE DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE DE HANDBALL	<b><u>Lundi 18 juillet journée complète</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 séances handball dans une demi-journée (1 séance baby + 1 séance mini-hand)</li> <li>• 2 séances handball dans une demi-journée ( 1 séance hand à 4 + 1 séance ados)</li> </ul> 2 x 50€ (dont 50€ pris en charge par le Clubs Ados)	50,00 €
ASSOCIATION « 18' pas »	<b><u>Dates à déterminer</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier de danse</li> </ul>	- €
"AUTOUR DE ESCH 2022" L'ARCHE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Séance de cinéma (date à déterminer)</b> (Offert par le "Club des 6")</li> <li>• <b>+ Visite sous la forme d'un jeu de piste</b></li> </ul>	- €
BIBLIOTHECAIRE MUNICIPALE	<b><u>Le centre mène l'enquête à la bibliothèque</u></b> Atelier d'enquête autour du livre : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 fois au mois d'août pour les moins de 6 ans</li> <li>• 1 fois au mois de juillet et 1 fois au mois d'août pour les plus de 6 ans</li> </ul>	- €

<b>RESIDENCE STEPHANE HESSEL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiation à la pétanque à la résidence (juillet et août)</li> <li>• Après-midi jeux de société à la résidence (juillet et août)</li> <li>• Atelier cuisine à l'Espace Jeunesse (juillet et août)</li> <li>• Invitation au spectacle de fin de session (juillet et août)</li> </ul>	- €
<b>Parc POKEYLAND</b>	<u>Jeudi 28 juillet</u> <b>Parc de loisirs</b> 20x17€ = 340 € 30x20€ = 600 € 3x26€ = 78 €	1 018,00 €
<b>Parc WALYGATOR</b>	<u>Vendredi 19 août</u> <b>Parc d'attraction</b> 57x18,50 €	1 054,50 €
<b>TOTAL</b>		<b>3 272,50 €</b>
<b>BUDGET ACTIVITES ALSH été (3000€) + PV (615€)</b>		<b>3 615,00 €</b>
<b>SOLDE DISPONIBLE</b>		<b>342,50 €</b>

## BUDGET PREVISIONNEL TRANSPORTS

ALSH été 2022			
PRESTATAIRES	TRANSARC	TRANSDEV	SALES LENTZ
PARC DE LOISIRS POKEYLAND	<b>700,00 €</b>	822,13 €	970,00 €
PARC D'ATTRACTIONS WALYGATOR	<b>550,00 €</b>	679,96 €	937,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 250,00 €</b>	1 502,09 €	1 907,00 €
<b>BUDGET TRANSPORT ALSH été (1500€) + PV (1000€)</b>	<b>2 500,00 €</b>		
<b>SOLDE DISPONIBLE</b>	<b>1 250,00 €</b>		

## **RAPPEL SUR LA MENE DE LA SECURITE AU QUOTIDIEN**

La sécurité est mise à mal lorsque l'animateur perd de vue son implication et sa vigilance au quotidien : vigilance, souci pour l'enfant et sens de l'observation sont les principales qualités requises pour que l'enfant puisse évoluer dans un environnement sécurisé et sécurisant.

### **RAPPEL DES NORMES D'ENCADREMENT**

La norme de sécurité pour l'encadrement des enfants est de 1 animateur pour 12 enfants au dessus de 6 ans, et de 1 animateur pour 8 en dessous.

A la piscine, la norme d'encadrement pour les moins de 6 ans passe à 1 animateur pour 5 enfants et à 1 animateur pour 8 enfants pour les plus de 6 ans. C'est pour respecter cette norme que l'encadrement du centre compte 7 animateurs.

### **RAPPEL DES MODALITES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SECURITE DANS LES ACTIVITES**

Les activités mises en place doivent toujours respecter les règles de sécurité physique et affective de l'enfant.

L'animateur doit veiller à ne jamais blesser un enfant par des paroles ou des jeux portant atteinte à sa sécurité morale.

Il doit aussi veiller à ne jamais mettre en danger la sécurité physique de l'enfant, et doit également régler les conflits qui pourraient s'installer entre les enfants.

Par ailleurs, après le spectacle ou une activité au centre durant la semaine, une autorisation écrite des parents pour récupérer l'enfant devra être signée afin que les enfants soient bien sous la responsabilité des parents.

